

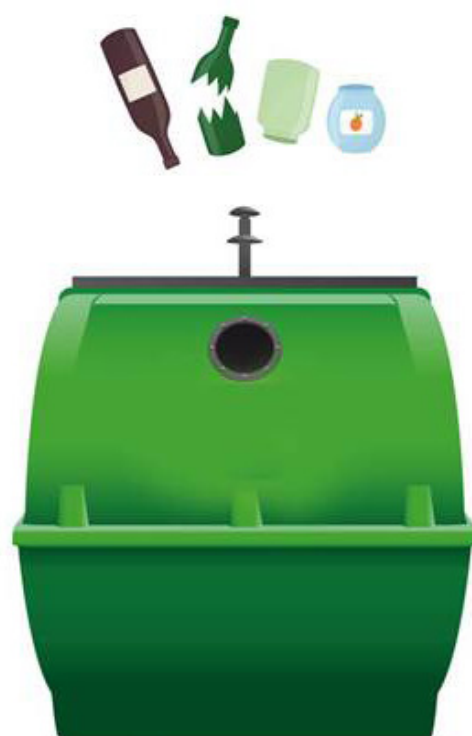
Réduire et gérer les déchets



Restes alimentaires



Emballages et papiers



Emballages en verre

CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« 40 millions de pratiquants, 16 millions de licenciés et 2,5 millions de manifestations sportives organisées chaque année. Les chiffres du milieu sportif français sont impressionnants... Une manifestation de 5 000 personnes génère à elle seule jusqu'à 2,5 tonnes de déchets, consomme en moyenne 1 000 kWh d'énergie et 500 kg de papier !

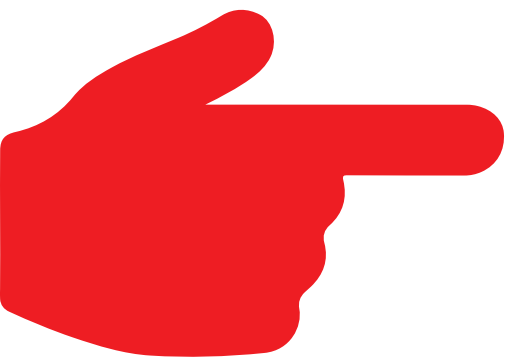
Chaque événement sportif est donc à l'origine d'une forte pression sur l'environnement et nos ressources naturelles ».

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Ils s'agit donc d'éviter en amont tous les déchets qui peuvent l'être et valoriser en aval ceux qui ne peuvent pas être évités ». Zero Waste France – Guide « Mon événement sportif zéro déchet.



TOUT COMPTE !

- La quantité de déchets évités se mesure en poids ou en volume par rapport à une édition antérieure du même événement et pour un même type de déchets.
- Les déchets pris en compte sont les déchets liés au montage, au déroulement et au démontage de l'événement.
- Pour les plus gros événements, lorsqu'ils sont récurrents, il est intéressant de mettre en place des indicateurs annuels de déchets produits par type, en volume, en tonnes, etc rapportés au nombre de personnes sur l'événement (nombre de spectateurs/visiteurs accueillis ...) est préconisée.
- En cas de remplacement de produits à usage unique par des produits réutilisables, il est essentiel de s'assurer de la réutilisation effective de ces produits (ex: suivi du taux de restitution des gobelets réutilisables, etc.).



VERS DES MANIFESTATIONS ZERO DÉCHETS :

ENCLANCHER LA DÉMARCHÉ !

Cet engagement relatif aux déchets générés par l'organisation de l'événement vise à ce que l'organisateur réduise et gère les déchets produits lors de l'événement.

Comme en matière sportive, il est important d'enclencher la démarche par des actions simples et ciblées, pour s'améliorer ensuite chaque année en montant le niveau des engagements et actions mises en place. L'idéal ici est aussi de commencer par mesurer le poids des déchets produits lors de l'édition précédente, avant de définir une politique globale de gestion des déchets.

FOCUS

Pour éviter cette production, on peut utiliser la règle des 5 R :

- ➔ **Refuser** : bien choisir les produits que l'on va consommer en refusant les plus polluants et générateur de déchets (produits à usage unique par exemple, produits publicitaires...)
- ➔ **Réduire** : faire le point sur les stocks, moins consommer et mieux consommer en choisissant des produits plus durables.
- ➔ **Réutiliser** : ce point découle des précédents. Si l'on est mieux équipé, nous pouvons réutiliser plus longuement les matériels et produits achetés.
- ➔ **Recycler** : comme vu dans l'engagement n°4, on peut s'interroger avant d'acheter un produit sur ce qu'il deviendra après utilisation. Sera-t-il recyclé ?
- ➔ **Composter** (rot en anglais) : une organisation sportive génère des déchets organiques, se poser la question de leur compostage. Privilégier les produits biodégradables.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS POUR ÉVITER OU LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

- ➔ Pour la restauration, la signalétique... privilégier les matériaux et ustensiles durables plutôt qu'à usage unique : disposer par exemple d'éco-cups génériques et donc réutilisables d'une année sur l'autre, voire mutualisables avec d'autres événements. Attention à penser le système de consigne mais aussi le lavage et le stockage.
- ➔ Encourager l'utilisation de gourdes.
- ➔ Pour les ravitaillements, éviter de choisir des produits sur emballés, privilégier le vrac ou des emballages réutilisables.
- ➔ Adapter les stocks en fonction des besoins et de la fréquentation attendue. En cas de surplus prévoir des dons si les matières sont périssables, dans le cas contraire, de bonnes conditions de stockage pour réutiliser le matériel ou les produits lors des éditions prochaines.
- ➔ Identifier avec les prestataires et fournisseurs des pratiques de récupération d'emballages, palettes, consigne des bouteilles en verre...
- ➔ Disposer d'équipements adaptés et correctement dimensionnés par rapport aux besoins : conservation (camion frigorifique...), préparations et cuissons, nettoyage (espace plonge adapté, lave-vaisselle de collectivité...) produits, bacs et accès à l'eau.
- ➔ Mutualiser, louer ou emprunter des équipements (matériel de cuisine mais également ustensiles, couverts...).

BIEN PENSER LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR OPTIMISER LEUR VALORISATION

- ➔ Avant la manifestation : solliciter les syndicats de traitement des déchets pour penser un système de tri efficace (les modes de tri peuvent différer en fonction des collectivités), former l'ensemble des bénévoles

et personnels aux consignes de tri, identifier les modes de collectes, disposer de containers adaptés, s'assurer des filières de recyclage adaptées a posteriori. Y compris pour les déchets organiques (compostage alimentaire, gestion de toilettes sèches par exemple).

- ➔ Pendant celle-ci : proposer à chaque partie prenante, un système de tri complet (tous les types de déchets), visible, correctement dimensionné et régulièrement inspecté et vidé. Plus le tri est simple et clair, plus il est efficace !
- ➔ Sensibiliser à la question des déchets en donnant aux partenaires concernés (syndicat de gestion des déchets en particulier), les moyens de faire connaître leurs actions.
- ➔ Après la manifestation, s'assurer que l'ensemble des déchets ont été traités. Etablir le bilan à l'aide d'indicateurs précis.

JUSQU'À L'EXCELLENCE !

Le Ministère des sports pose des objectifs ambitieux, à viser sur une olympiade par exemple (4 ans).

- ➔ Suppression de 90 % du « plastique à usage unique » mis en circulation (hors produits médicaux) par rapport à un événement de référence (édition antérieure, événement similaire, projet initial avant la mise en place de la politique de réduction des déchets). En dernier recours, lorsque l'accès à la donnée est impossible, l'objectif sera de limiter au maximum le plastique à usage unique et de se rapprocher le plus possible du 0 plastique à usage unique » ;
- ➔ Réduction de 30 % les déchets (hors déchets alimentaires) par rapport à la situation de référence (diagnostic initial de la gestion des déchets avant la mise en place de la politique de gestion des déchets) ;
- ➔ 80 % des déchets recyclés ou valorisés, hors valorisation énergétique (il est à noter que la loi AGECE impose que 100 % du plastique soit recyclé d'ici 2025) ;
- ➔ 80 % des déchets alimentaires* non évités valorisés (compostage, méthanisation...) ;
- ➔ 100 % des bénévoles et personnels formés aux consignes de tri sur site, en lien avec le gestionnaire et/ou la collectivité locale.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- **Les collectivités de votre territoire.**
- **Les organismes de collectes locaux (syndicats ou EPCI), puis les structures et syndicats de gestion des déchets.**

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **TRifYL**, Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- **CPiE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Conseil départemental** : Direction de l'Eau et de l'Environnement. Service randonnée et transition écologique.

➔ D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

**ASSOCIATION ZERO WASTE FRANCE
GUIDE DE L'ÉVÉNEMENT SPORTIF
ZERO DÉCHET. [HTTPS://WWW.ZEROWASTEFRANCE.ORG/PUBLICATION/MON-EVENEMENT-SPORTIF-ZERO-DECHET](https://www.zerowaste-france.org/publication/mon-evenement-sportif-zero-dechet)**